



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 15 AVRIL 2026 À  
19H00**

---

**Personne(s) présente(s) :**

M. Guillaume B. Bérubé, Conseiller municipal substitut  
Mme Isabelle Duchaine, membre  
Mme Marie Ignaczak, présidente  
M. Vincent Perron, secrétaire  
Mme Christine Sauvageau, membre

Joé Thériault, conseiller technique

**Personne(s) absente(s) :**

M. Simon Hatem, Conseiller municipal  
Mme Marie-Catherine Émond, membre  
M. Alexandre Duplain, membre

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 PIIA - Construction d'un bâtiment public (Écoboutique) - 142, traverse de Laval

4.3 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint dans une nouvelle résidence - 9, chemin des Cèdres

4.4 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint pour une résidence dans un projet intégré - 51, chemin de l'Épinette

4.5 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint dans une nouvelle résidence - (63), traverse de Laval

4.6 PIIA - Modification et agrandissement de la surface de plancher d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 330, chemin du Tour-du-Lac

4.7 PIIA - Construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 184, chemin du Tour-du-Lac



## 5. Date de la prochaine réunion régulière

5.1 Date de la prochaine réunion du CCU

## 6. Varia

6.1 Point de discussion - Varia

## 7. Clôture de la réunion

7.1 Clôture de la réunion

### 1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h03.

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

### 3.1 Adoption du procès-verbal

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2026.

Le procès-verbal a été accepté tel que rédigé.

### 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation.

### 4.2 PIIA - Construction d'un bâtiment public (Écoboutique) – 142, traverse de Laval

CONSIDÉRANT QUE le projet ne respecte pas les critères de l'article 21, alinéa 2, paragraphe b) sur l'architecture de la toiture et alinéa 3, paragraphe b, sur le principe de l'flotage dans le stationnement.

Le comité consultatif recommande **le refus** de la demande de permis 2026-20001, numéro de lot 3 852 578, concernant le service des travaux publics qui a comme projet la construction d'un bâtiment d'utilité publique (une écoboutique).

#### Arrivée de Madame Duchaine à 19h17

### 4.3 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint dans une nouvelle résidence - 9, chemin des Cèdres

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2026-00103, numéro de lot 6 472 086, concernant la reconstruction d'une résidence. Le logement d'appoint était déjà existant, mais des modifications sont prévues.

### 4.4 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint pour une résidence dans un projet intégré - 51, chemin de l'Épinette

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2026-00057, numéro de lot 6 366 868 et 6 366 874-16, concernant l'aménagement d'un logement d'appoint pour une résidence faisant partie d'un projet intégré.



**4.5 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint dans une nouvelle résidence - (63), traverse de Laval**

Le comité consultatif recommande **le refus** de la demande de permis 2026-00121, numéro de lot 5 846 238, concernant l'aménagement d'un logement d'appoint dans une nouvelle résidence.

**4.6 PIIA - Modification et agrandissement de la surface de plancher d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 330, chemin du Tour-du-Lac**

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2026-00010, numéro de lot 1 498 284, concernant la modification intérieure des fermes de toit pour rendre un espace habitable.

**4.7 PIIA - Construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 184, chemin du Tour-du-Lac**

CONSIDÉRANT QUE la résidence est à proximité du Lac-Beauport et que l'augmentation de l'empiètement dans la bande de protection du secteur de forte pente causera un important remaniement du sol sur le haut de talus ce qui va à l'encontre de l'article 55.13 alinéa 2 point 1 du règlement 09-198.

Le comité consultatif recommande **le refus** de la demande de permis 2026-00015, numéro de lot 1 497 113, concernant la construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur de forte pente.

**5.1 Date de la prochaine réunion du CCU**

La prochaine rencontre du CCU sera le 6 mai 2026 ou le 13 mai 2026.

**6.1 Point de discussion - Varia**

Aucun

**7.1 Clôture de la réunion**

La présidente lève l'assemblée à 21h00.

---

Marie Ignaczak, présidente

---

Vincent Perron, secrétaire